



Mobilisons-nous !

Le Conseil d'Analyse Economique a rendu publique il y a peu une étude qui démontre brillamment pourquoi et en quoi le niveau de formation des populations est désormais la première condition du développement économique des territoires (1).

Cette étude met-en évidence (ou plus exactement confirme avec des arguments scientifiques solides) le fait qu'un pays développé ne peut rejoindre le peloton de tête qu'à la condition de généraliser son enseignement secondaire. En effet, il faut pour cela, dans tous les secteurs d'activité, des professionnels solidement formés et capables de s'adapter aux évolutions techniques, ainsi que des consommateurs suffisamment armés pour pouvoir se mouvoir dans cette économie.

Mais cette étude développe également un autre aspect, plus inattendu, et qui ne saurait sans dommage être négligé. Elle démontre que les pays qui sont dans le peloton de tête des pays développés ne peuvent s'y maintenir qu'à la condition de développer considérablement la part de leur population qui accède à une formation supérieure. C'est la raison pour laquelle les pays concernés ont augmenté sensiblement le taux d'entrée à l'université (en France, le nombre d'étudiants était d'un million à la fin des années 80, et il est de plus de deux millions aujourd'hui), et c'est la raison pour laquelle les spécialistes en prospective économique promeuvent le concept d'"éducation tout au long de la vie". La vitalité de notre économie dépend désormais moins de nos ressources en matières premières, que de notre capacité à entreprendre, innover, évoluer, inventer, créer.

Cette nécessité absolue de développer la formation secondaire et la formation supérieure oblige tout territoire à s'interroger sur l'état de la formation de sa population. Pour ce qui concerne l'Académie d'Orléans-Tours, qui est composée des six départements de la région Centre, la situation est très insatisfaisante. A tous les échelons du système éducatif dans la région (écoles, collèges, lycées), les résultats sont inférieurs aux moyennes nationales. Et pour ce qui concerne l'enseignement supérieur, la situation régionale est tout aussi alarmante. Si le taux de fréquentation des formations universitaires était dans notre Académie équivalent à la moyenne nationale, nous aurions environ 20 000 étudiants de plus dans nos deux universités.

Ce constat inquiétant pour l'avenir impose une mobilisation immédiate et forte. Tout ce qui peut être mis en œuvre pour développer et la réussite scolaire et l'appétit de formation et la poursuite d'études longues doit l'être. L'Académie d'Orléans-Tours est désormais dotée d'un projet qui fixe les objectifs et précise les actions que doit conduire l'Education nationale. Elle-même et ses partenaires ont le devoir d'agir pour contribuer à une forte élévation des niveaux de formation : l'avenir est à ce prix. Mobilisons-nous tous, de toutes les façons possibles, en faisant converger nos efforts, et nous réussissons !

Christian NIQUE

Recteur de l'Académie d'Orléans-Tours

Chancelier des Universités

CFA de l'Agglo, les avantages de l'alternance et ses débouchés

Le principe de l'alternance, c'est à la fois la formation par apprentissage et les formations en alternance. Ces dernières s'adressent aux jeunes de 16 à 26 ans.

Les formations en alternance (contrat de qualification, d'orientation et d'adaptation) seront remplacées à l'automne 2004 par un seul et unique dispositif : le contrat de professionnalisation. Aux formations en alternance, il faut donc adjoindre le contrat d'apprentissage.

Ce que l'on a coutume d'appeler "la voie des métiers" offre pour les jeunes en apprentissage des avantages incontestables :

- la formation est concrète (2 semaines sur 3 en entreprise pour les CAP / BEP et 1 semaine sur 2 en entreprise pour les Bac Pro)

- la pédagogie est adaptée (50 % au moins des matières enseignées sont en rapport avec le domaine professionnel)

- la formation est rémunérée (de 25 % du SMIC pour un jeune de 16 ans en 1^{ère} année de contrat à 78 % du SMIC pour un jeune de 21 ans en 3^{ème} année de contrat)

En sus, les entreprises formatrices bénéficient d'aides publiques lorsqu'elles concluent des contrats d'apprentissage (915 euros à l'issue des 2 mois de période d'essai, puis de 1525 à 1830 euros de soutien à la formation).

L'alternance permet surtout à un jeune d'intégrer progressivement le monde du travail, sans pour autant délaissé ses études. D'ailleurs, les taux moyens de réussite aux examens des jeunes en contrat d'apprentissage sont équivalents à ceux des jeunes en Lycée Professionnel.

La signature d'un contrat de travail va responsabiliser davantage le jeune et il sera mature plus rapidement. Les formations en alternance et l'apprentissage sont des outils

d'insertion professionnelle extraordinaires.

En effet, à l'issue de la formation, le futur employeur a pleinement conscience que le jeune possède une expérience professionnelle d'au moins 2 ans puisqu'il était lié par un contrat de travail et il sera plus enclin à l'embaucher.

Selon une étude de la Direction des Statistiques du Ministère du Travail, en mars 2000, plus de 90 % des jeunes avaient un emploi à l'issue de leur contrat d'apprentissage ou de qualification. Au CFA de l'Agglomération Orléanaise, ces chiffres se vérifient avec des nuances propres à l'activité économique de chaque secteur où il intervient (vente, commerce, services, électrotechnique, électroménager, ébénisterie).

Pour le CFA de l'Agglomération Orléanaise, l'apprentissage est une réponse adaptée aux problèmes liés à l'emploi en France. C'est d'ailleurs une préoccupation majeure du gouvernement actuellement (cf. : Conseil des Ministres du 25 février sur la réforme de l'apprentissage).

Malheureusement, les formations en alternance et par apprentissage souffrent d'un déficit d'image injustifié, et des actions de communication sont menées pour y remédier (Printemps de l'apprentissage, Portes Ouvertes ...).

Etre apprenti en 2004, c'est l'assurance d'une insertion professionnelle réussie !

Contact : Stéphane Farineau, directeur adjoint

cfadirection@agglo-orleans.fr

Tél. 02 38 83 81 81

Enquête, quelques chiffres

Selon une étude réalisée pour l'occasion par la junior entreprise de l'ISC, Institut Supérieur du Commerce, plus de la moitié (52,7%) des entreprises interrogées privilégient l'alternance pour le recrutement des jeunes et 80,5% d'entre elles considèrent ne pas avoir rencontré de difficulté pour trouver les profils qu'elles cherchaient.

Par ailleurs, plus des trois quarts des entreprises et 54,4% des jeunes considèrent que le monde professionnel n'est pas suffisamment représenté dans les établissements scolaires.

Enfin, les jeunes interrogés sont peu informés des débouchés professionnels qui s'offrent à eux : seuls 12,7% d'entre eux déclarent avoir les informations dont ils ont besoin.

Par contre, ils ne sont que 35,9% à considérer que l'école ne les prépare pas assez au monde professionnel. Cette étude a été menée auprès de 300 entreprises de toutes tailles et auprès de 400 jeunes de la seconde à bac +5.

Le LMD, préparation à la vie professionnelle

Les relations universités entreprises ont trouvé leur traduction dans le cadre du LMD, système européen d'harmonisation de l'enseignement supérieur. Dans ce cadre là, un module "projet personnel et professionnel" est proposé aux étudiants dès la 1^{ère} année au titre des crédits obligatoires ou des crédits d'ouverture.

Les objectifs pour l'étudiant

- s'engager dès son entrée à l'université dans le processus d'insertion professionnelle notamment en rencontrant des professionnels,

- définir et/ou préciser un projet en terme de vie professionnelle,

- le rendre acteur de son orientation et donc trouver une plus grande motivation pour ses études,

- définir et/ou préciser un projet professionnel en ayant une meilleure représentation des fonctions dans l'entreprise,

- lui permettre de confronter son projet aux réalités du monde du travail, d'appréhender des environnements professionnels qui se modifient sans cesse.

L'impact sur les études d'un tel travail

Le thème choisi par l'étudiant pour ce travail ne déterminera pas de façon irréversible son cursus d'études supérieures ni, bien sûr, sa future activité professionnelle. Cependant ce travail devrait lui permettre de trouver une cohérence entre ce qu'il souhaite "faire dans la vie" et ce qu'il étudie ou étudiera à l'université ou ailleurs.

L'éducation aux choix

La démarche mise en place par le SUIO, Service Universitaire d'Information et d'Orientation, est issue de travaux de recherche sur l'éducation aux choix. C'est une démarche complète, ayant pour objet la fonction, le métier et la représentation que les étudiants s'en font, jusqu'à l'élaboration d'une stratégie de formation, en passant par la recherche documentaire, les rencontres avec les professionnels, l'élaboration d'un bilan présenté publiquement. Cette formation, qui engage l'étudiant, dès son entrée à l'université, dans le processus d'insertion professionnelle, se déroule en 6 séances. Un tel cheminement amène parfois des modifications de choix d'orientation et de formation. L'encadrement se fait par un enseignant référent.

C'est l'occasion pour l'étudiant de multiples apprentissages : se confronter aux écarts entre la connaissance théorique et la réalité, faire la différence entre un titre et une fonction, négocier, travailler en groupe, garder le cap, préciser, préparer ses interventions...

Ceci aide l'étudiant à définir ou préciser un projet en terme de vie professionnelle. Il peut, à l'issue de cette formation adopter une démarche autonome et active face à ses orientations et exercer des choix pertinents durant sa formation universitaire. L'évaluation montre que ce travail permet aux étudiants de préciser leurs projets à 74,5 %, ou de les modifier à 18 %. 92,5 % d'entre eux trouvent ce travail utile.

Les entreprises acceptent volontiers de contribuer à cette information des futurs diplômés.

Contact : Hélène Peetson - SUIO - Université d'Orléans

Helene.Peetson@univ-orleans.fr

Tél. 02 38 41 71 72

Formation/Recherche, le Master Recherche

La formation par la recherche se conclut par un doctorat qui donne accès aux métiers de la recherche publique ou privée. Le Master Recherche remplace le DEA.

L'objectif du Master, qui précède le Doctorat, est de donner aux futurs cadres, les compétences nécessaires au traitement de problèmes extrêmement complexes, en faisant un point exhaustif des connaissances sur un sujet et en y apportant la meilleure solution possible.

Ces cadres supérieurs continuent d'entretenir un lien direct entre le monde de la recherche et le monde industriel. Ils pratiquent souvent leur art dans les services de Recherche et Développement. L'utilisation ainsi faite des connaissances universitaires dans les sociétés répond à la demande de valorisation économique et sociale de la Recherche.

Le développement de ces masters se fait conformément à la politique scientifique de l'université et contribue à la qualité et à l'efficacité des formations. Dans le système LMD, les masters valorisent tout particulièrement l'image nationale et internationale de l'université d'Orléans

Contact : Yann Vails - Chargé de la pédagogie à l'Université d'Orléans

Vails@cnrs-orleans.fr

Tél. 02 38 25 76 89



Hyperbole, la formation au travers de projets

20 à 25 étudiants de 2^{ème} année GMP - Génie mécanique et Productique, de l'IUT d'Orléans, se sont attelés, pour la 5^{ème} année, à la réalisation du prototype Hyperbole pour participer à l'ECO-MARATHON SHELL. Le but de la compétition est de parcourir le maximum de distance avec un litre de super carburant 98. Le record actuel est de 3 500 kilomètres avec un litre d'essence ! Cette compétition favorise l'innovation technologique en matière d'économie d'énergie et de respect de l'environnement. Ce projet tutoré entre dans la formation en fonction de travaux liés à l'amélioration du véhicule.

La participation à cette réalisation complète la formation universitaire. C'est une formation à l'humilité. Les étudiants sont confrontés aux sciences de l'ingénieur dans leur projet. L'idée audacieuse doit être menée jusqu'au bout, ce que "la piste parle", comme le dit André Bourlet, qui manage ce projet depuis 1999. Les heures consacrées au projet s'ajoutent à celles des études et obligent les étudiants à une gestion du temps exigeante.

Le projet Hyperbole constitue un laboratoire permanent

pour les constructeurs automobiles. La course de l'année précédente est analysée. C'est un challenge permanent depuis la conception jusqu'à la validation par la route, en passant par l'invention, le montage, les essais. L'erreur n'est pas permise. Elle augmenterait les contraintes, donc le temps et l'énergie à consacrer au projet. La contribution à un tel projet ouvre grand l'accès du secteur automobile aux étudiants : ils se sont constitués un réseau ; ils ont participé à la mise au point d'un véhicule de compétition. Ce sont des techniciens au profil plus riche, tenaces, compétents, réalistes, aguerris à la veille technologique.

Les étudiants contribuent aussi au financement du projet en organisant des événements et complètent ainsi le budget émanant de l'université d'Orléans (DEVE - Direction des études et de la vie étudiante, IUT, autres composantes) et de sponsors tels que John Deere et TRW.

Une école à part entière !

Contact : André Bourlet, http://www.univ-orleans.fr/iut_orleans/gmp
 Andre.Bourlet@univ-orleans.fr
 Tél. 02 38 49 44 46



CFA Inter Universitaire de la région Centre, la formation par l'apprentissage

place

Le CFA Inter Universitaire région Centre est né de la double volonté du Conseil régional de développer l'apprentissage et de créer un CFA commun aux universités de la région Centre : Orléans et Tours. Les formations universitaires par apprentissage existaient dans chacune des deux universités à l'IUT de Tours et à l'Université de Droit, d'Economie et de Gestion de l'université d'Orléans. Ce CFA officiellement créé depuis janvier 2004 est financé par le Conseil régional et a fait sa première rentrée en septembre 2004.

Diplômes délivrés

3, 12 diplômes universitaires sont proposés en apprentissage et sont délivrés en région Centre dont 9 par le CFA Inter Universitaire Région Centre :

- Master spécialité Management public local à Orléans
- Master spécialité Droit et politique de l'Habitat à Orléans
- Licence Professionnelle Commercialisation des vins à Tours
- Licence Professionnelle Management restauration à Tours
- Licence Professionnelle Mécanique à Bourges
Option : Génie Industriel - développement technologique

- Licence Professionnelle Industries chimiques et pharmaceutiques à Orléans
Option : Chimie de formulation
- DUT Techniques de commercialisation Orientation alimentaire (2 ans) à Tours
- DUT Génie biologique année spéciale (1an) à Tours
Option : Analyses biologiques et biochimiques
- D.E.S.C.F. : Diplôme d'Etudes Supérieures Comptables et Financières à Tours

Les avantages de l'alternance

Pour les étudiants

Les étudiants bénéficient d'une formation à la fois pratique et théorique. Ils ont le double statut étudiant-apprenti et bénéficient d'études gratuites et sont rémunérés. Ils peuvent ainsi mener plus aisément le "parcours difficile" du premier emploi. Ils privilégient l'environnement professionnel ce qui leur permet de devenir plus vite responsables, plus vite opérationnels.

Pour les entreprises

Plus de 30 % des enseignements sont assurés par des professionnels issus de l'entreprise. Les formations universitaires sont donc en phase avec les besoins des entreprises en terme de compétences et de savoirs. Pour les entreprises l'apprentissage est une filière de recrutement notamment sur des profils bac +4 et bac +5.

Contact : Françoise Delahaut, Tél. 02 38 41 71 80
 francoise.delahaut@univ-orleans.fr, www.univ-orleans.fr/SEFCO/

Entreprises



Mécachrome

Prendre un apprenti est, selon l'aveu même de Jacques Leclerc, conseiller du Président de Mécachrome, un véritable "pari sur l'avenir". Toutefois, malgré les contraintes et les incertitudes, Mécachrome n'hésite pas à accueillir jusqu'à 20 étudiants en apprentissage par an.

Orléans Val de Loire Technopole : Pourquoi prendre autant d'étudiants en alternance dans votre entreprise ?

Jacques Leclerc : Si accueillir un apprenti prend toujours du temps, nous avons aussi rapidement compris les avantages de ce système. L'alternance est une bonne solution pour répondre au problème de manque de main d'œuvre qualifiée auquel nous devons faire face. En formant un étudiant, nous augmentons nos chances de le voir intégrer notre entreprise à la fin de son contrat. De plus celui-ci sera rapidement efficace puisque nous l'aurons accompagné tout au long de son apprentissage pour lui transmettre notre expérience et notre savoir faire. Notre volonté de passer par l'apprentissage vient également du sentiment que nous avons d'un manque d'adéquation entre les formations et nos besoins. Enfin, Mécachrome s'attache depuis plus de dix ans à revaloriser l'image de la mécanique, un secteur d'activité noble, qui pâtit trop souvent d'une mauvaise publicité auprès des étudiants.

OVLT : Comment recrutez-vous vos apprentis ?

J.L. : Prendre un apprenti, c'est faire un pari sur l'avenir. Nous choisissons donc nos étudiants en fonction de la réputation de leur organisme de formation. De notre côté, nous nous assurons que nous avons le personnel adéquat pour encadrer et former ces jeunes. Concernant la nature des diplômes, notre recrutement est à l'image de notre personnel puisque nous accueillons des étudiants de niveau BAC à ingénieur.

OVLT : Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ?

J.L. : La principale difficulté est de définir le métier dont nous aurons besoin dans l'avenir. Pour cela, il faut mettre en place une véritable concertation entre les entreprises et les organismes de formations.

OVLT : Un certain nombre d'entreprises sont encore réticentes à l'idée d'accueillir un apprenti, comment les convaincz-vous ?

L'alternance constitue une formidable opportunité pour les nouveaux métiers. Prendre des apprentis dans des secteurs très spécialisés permet de voir l'intérêt de ces directions et pour les entreprises de bénéficier des compétences très pointues des organismes de formation et de recherche.

Contact : Jacques Leclerc, Tél. 02 48 81 22 00



CDL, Centre Développement Logiciels

Souvent méconnue, la formation par alternance n'en reste pas moins un très bon moyen pour les étudiants d'acquiescer une maturité professionnelle et de faire leurs premières armes dans le monde de l'entreprise. Sylvie Gilles, gérante de la société CDL qui accueille actuellement une étudiante-apprentie, nous a livré quelques recettes pour un apprentissage par alternance réussi.

Orléans Val de Loire Technopole : Pourquoi avoir embauché une étudiante en formation par alternance ?

Sylvie Gilles : C'est un choix de l'entreprise, la fonction de commerciale est particulière, on y acquiert rapidement de mauvaises habitudes. Magalie effectue actuellement un BTS action commerciale, et ayant une forte expérience dans le domaine commercial, j'ai préféré quelqu'un encore en formation pour lui faire part de mes connaissances et éviter d'avoir à corriger de mauvaises habitudes. Assurant moi-même la fonction de commerciale, j'avais besoin d'avoir un relais dans l'entreprise. Ensuite la question du coût a été importante puisque embaucher un commercial expérimenté coûte beaucoup plus cher que de former une personne.

OVLT : Quel est l'intérêt principal de ce système pour l'étudiant ?

L'alternance permet à l'apprenti de mettre le pied dans l'entreprise, d'acquiescer non seulement une maturité sur le plan professionnel mais également dans la vie quotidienne. Magalie a d'ailleurs dû complètement s'imprégner de la culture de l'entreprise afin de la retranscrire dans ses discours.

OVLT : Comment avez-vous recruté Magalie ?

S.G. : Magalie suit des cours chez Quartz Formation. J'ai commencé par rencontrer le directeur de cette école afin de mesurer le niveau d'exigence demandé aux élèves. Ayant moi-même effectué un BTS action commerciale, j'ai d'ailleurs pu facilement me forger une opinion dans ce domaine. J'ai ensuite fait passer un véritable entretien d'embauche à 4 candidats. Dans le cadre de la formation par l'alternance, la durée de l'apprentissage est très longue, il est donc important de ne pas se tromper dans le recrutement.

OVLT : Quelles sont, selon vous, les recettes d'une alternance réussie ? Une petite entreprise a-t-elle le temps de s'occuper d'un apprenti ?

S.G. : Plus que n'importe quel autre système, l'apprentissage repose sur un échange permanent. Il nous a fallu 6 mois pour former Magalie et quelque soit la taille de l'entreprise il faut consacrer du temps à l'étudiant. L'apprenti ne doit pas être considéré comme une main d'œuvre à bas prix. "On vous donnera ce que vous avez donné !" Trop souvent les entreprises rejettent l'échec de l'alternance sur la mauvaise qualité de la formation des étudiants alors qu'elles n'ont pas pris le temps de les former, de les aiguiller ou de leur transmettre leur expérience. Les entreprises doivent être conscientes des objectifs et des moyens à mettre disposition pour que l'apprentissage soit une réussite.

Contact : Sylvie Gilles

sylvie.gilles@cdl-loiret.com



Brèves

Orléans Val de Loire Technopole et la Propriété Intellectuelle

Elément clef de la démarche d'innovation, la protection de la propriété intellectuelle n'est pas suffisamment prise en compte au sein des entreprises et des laboratoires.

Forts de ce constat, Orléans Val de Loire Technopole et ses partenaires ARIST et ARITT ont organisé des sessions de sensibilisation au sein du Réseau de Développement Technologique en proposant une première matinale sur les outils de la protection que sont les brevets, les marques, les dessins et les modèles qui s'est déroulée en novembre dernier. Une seconde matinale aura lieu le 27 mai prochain concernant la protection des logiciels et les logiciels libres.

Au-delà de la sensibilisation, Orléans Val de Loire Technopole propose aux entreprises et laboratoires de les accompagner dans leur démarche de protection de la propriété industrielle.

Contact : Sébastien BESSON

Sebastien.besson@tech-orleans.fr

Tél. 02 38 69 80 59



Projet Polydrone, le mono-rotor de Polytech'Orléans

La Délégation Générale pour l'Armement finance le premier concours international de drones miniatures sur la période 2002-2005. L'ONERA assure l'organisation et fournit son expertise scientifique dans le domaine de la recherche aéronautique et spatiale. La DGA mise sur ces sources nouvelles **pour stimuler la**

recherche et faire naître des concepts et solutions innovantes dans le domaine des micro technologies.

Après une première sélection de dix projets en juin 2003, le jury, présidé par la DGA, s'est réuni le 6 février 2004 afin de sélectionner huit nouveaux groupements d'écoles d'ingénieurs ou d'universités. Les nouveaux lauréats se verront attribuer 40 000 euros pour le développement de leur projet. Dans ce cadre **l'Institut Polytechnique de l'Université d'Orléans** a été sélectionné pour le projet **Polydrone** selon des critères d'innovation, de crédibilité et d'intérêt opérationnel pour la défense.

Le club Polydrone a été créé par les étudiants pour **articuler la synergie entre les différentes spécialités de l'école autour de leur projet** : la réalisation d'un mini-drone d'observation semi-autonome.

Des étudiants de la filière "Mécatronique" ont pris en charge la conception de l'architecture globale de l'engin et travaillent sur l'aspect contrôle - commande. Ceux de la filière "Véhicule et Système Energétique" se consacrent plus particulièrement à l'optimisation du groupe moto-propulseur ainsi qu'à l'aérodynamique de l'engin et à la mécanique du vol. Les problèmes de gestion et de traitements des données sont pris en charge par des étudiants de la filière "Electronique, Signaux, Image" qui, de plus, travaillent également sur le choix des senseurs et caméras, en collaboration avec des participants de la filière "Optique, Laser, Plasma". Enfin, les compétences indispensables en matériaux et simulations numériques sont apportées par la filière "Matériaux et Outils de Simulations".

Contact : Eric Blond

eric.blond@univ-orleans.fr

Tél. 02 38 49 43 58



AGENDA TECHNOPOLITAIN

Les Matinales "Protection des logiciels et logiciels libres"

27 mai à 8h30, Centre d'Innovation, Orléans

Contact : Sébastien Besson

sebastien.besson@tech-orleans.fr

Tél. 02 38 69 80 59

Connectivité Internet et applications industrielles

10 juin de 14h à 18h00, Polytech'Orléans

Contact : Serge Gasnier

serge.gasnier@univ-orleans.fr

www.cresitt.com

Printemps de l'Emploi

10 et 11 juin de 10h à 18h, Château de la Source, Orléans

Contact : Catherine Mamet Adam

c.mamet-adam@anpe.fr

Club Bio "Les cellules souches, technologie d'avenir ?"

15 juin à 20h00 au Muséum d'Histoires Naturelles, Orléans

Contact : Pierre Pesquies

ppesquies@tech-orleans.fr

Tél. 02 38 69 80 98

Workshop franco-italien : "H2, conversion et sécurité"

21 et 22 juin, Orléans

Contact : Iskender Gökalp

gokalp@cnrs-orleans.fr

Internet embarqué : l'alternative LINUX

24 juin de 14h à 18h00, Polytech'Orléans

Contact : Serge Gasnier

serge.gasnier@univ-orleans.fr

www.cresitt.com

Atelier "Microdiffraction : mécanique des matériaux et identification de phases"

28 et 29 juin, Institut Curie, Orsay

Contact : Michèle Sauvage

michele.sauvage@synchrotron-soleil.fr

Petit déjeuner/Débat "Tout ce que vous n'avez jamais imaginé sur les relations Entreprise-Université"

30 juin à 8h30 UDEL, Orléans

Contact : Stéphanie Besson

stephanie.besson@tech-orleans.fr

Tél. 02 38 69 80 58

Journées Spécialisées sur les Réfractaires : Conception, mise en oeuvre, utilisation

15 et 16 septembre, Polytech, Université d'Orléans

(inscriptions avant le 15 mai)

Contact : Brigitte Bruneau

journées.refractaires@univ-orleans.fr

Tél. 02 38 49 45 43

www.univ-orleans.fr/polytech/colloque

Congrès annuel de FTEI sur le thème de l'attractivité et la compétitivité des territoires

Ter juillet, Rennes

Contact : Jérôme Danthez

j.danthez@reseauftai.com

<http://www.reseauftai.com>